



Résumé : *Dans ces réflexions introductoires, l'auteur invite la linguistique appliquée à se consacrer de manière encore plus intense et surtout descriptive aux divers phénomènes de politique linguistique, à leur potentiel ainsi qu'à leurs limites, avant de passer à des recommandations normatives.*

L'intégration d'approches relevant de la « linguistique populaire » paraît également assez prometteuse, puisque les politiques linguistiques ont avant tout à voir avec des « non-linguistes », qui constituent leur cible principale tout d'abord, mais qui sont à un certain degré eux-mêmes responsables de nombreuses mesures implicites et même explicites de la politique linguistique.

Mots-clés : *linguistique appliquée, linguistique populaire, politique linguistique implicite, approche descriptive*

Zusammenfassung : *In diesem Impulsbeitrag wird dafür plädiert, dass die Angewandte Linguistik noch intensiver die (deskriptive) Analyse von sprachpolitischen Maßnahmen, von deren Erfolgen und Grenzen, betreiben sollte, bevor sie sich zu normativen Empfehlungen entschließt. Als wichtig wird auch die Auseinandersetzung mit laienlinguistischen Ansätzen gesehen, da es ja zu einem großen Teil Nicht-Linguist_innen sind, die mit sprachpolitischen Entscheidungen umgehen müssen bzw. auch in diese selbst oft direkt eingebunden sind.*

Schlüsselwörter : *angewandte Linguistik, Laienlinguistik, implizite Sprachenpolitik, deskriptiver Ansatz*

Abstract: *In this introductory contribution the author invites Applied Linguistics to study language policy measures, their success stories and their limits, still more intensively and in a more descriptive way, before going on to normative recommendations. It also addresses the integration of folk linguistic approaches because, while “non-linguists” are mainly the target of language policies, they are, in fact, very often also responsible for implicit and even explicit language policy phenomena.*

Key words : *applied linguistics, folk linguistics, implicit language policies, descriptive approach*

1. Introduction

Comme la linguistique appliquée ne s'intéresse pas aux théories « pures », mais veut contribuer à résoudre des problèmes de langue(s) et de communication réels, les politiques linguistiques représentent un de ses domaines de recherche les plus centraux. Ces derniers temps, la linguistique appliquée s'ouvre de plus en plus aux conceptions et théories tenues par les non-spécialistes, les « profanes », des phénomènes linguistiques (Achard-Bayle / Paveau 2008 ; Wilton / Stegu 2011). Et ceci est une perspective qui, selon nous, serait également pertinente pour le sujet qui nous intéresse dans ce volume : quel est le rôle des « spécialistes » et des « non-spécialistes » pour et dans les différentes variantes des politiques linguistiques ? Avant d'aborder cette question, nous allons discuter quelques aspects des notions-clés de cette contribution que sont la linguistique appliquée, la linguistique populaire et, bien évidemment, les politiques linguistiques.

2. La linguistique appliquée

La linguistique appliquée n'est pas seulement l'application de théories linguistiques « pures », mais une sous- et interdiscipline ou même un groupe de sous-disciplines plus ou moins autonomes qui s'est fixée comme objectif de résoudre des problèmes langagiers et communicatifs du monde réel (Stegu 2011a ; Stegu 2011b : 245 ; Brumfit 1997 : 93). On identifie parfois la linguistique appliquée à l'apprentissage de langues secondes et étrangères ; ce champ de recherche a toujours joué un grand rôle pour la linguistique appliquée, mais aujourd'hui celle-ci s'intéresse à beaucoup d'autres domaines, comme on peut le voir p.ex. dans la liste proposée par l'Association Française de Linguistique Appliquée (AFLA ; <http://www.afla-asso.org>).

Acquisition du langage... Analyse contrastive... Analyse et production du signal de parole... Enseignement de la langue maternelle... Enseignement de langues étrangères... Français langue étrangère... Langage des enfants... Langues de spécialité... Langues en contact et variation linguistique en rapport avec la situation géographique, sociale et professionnelle... Langues régionales et langue nationale... Lexicologie et Lexicographie... Nouvelles technologies éducatives... Politique linguistique... Rééducation linguistique en rapport avec l'audition ou la production... Terminologie... Traduction... Traitement automatique des langues naturelles (analyseurs automatiques,

traduction automatique, gestion des données documentaires)... Troubles dans l'acquisition du langage... Troubles du langage chez l'adulte.

Cette liste n'est ni exhaustive ni canonique, elle sert simplement à illustrer la grande gamme de domaines de recherche faisant potentiellement partie de la linguistique appliquée. Il faut également mentionner l'intérêt des « linguistes appliqués » pour des problèmes de communication, soit intra-, soit interculturels, ainsi que pour les rapports existant entre les différents aspects du pouvoir et les pratiques discursives (cf. Fairclough 1995 et ses disciples pratiquant la « Critical Discourse Analysis »).

La politique linguistique, ou le pouvoir potentiel ou réel exercé sur la forme ou le statut des langues, représente donc un champ d'intérêt central de la linguistique appliquée. Avant de consacrer quelques réflexions supplémentaires à des caractéristiques de la politique linguistique qui sont particulièrement pertinentes pour notre colloque (et ainsi également pour notre revue), nous discuterons encore le rôle que joue la « linguistique populaire » pour la linguistique appliquée.

3. La linguistique populaire

Etant donné que la linguistique appliquée est une linguistique dont la cible est avant tout les non-spécialistes / les non-linguistes, il paraît important, voire nécessaire, de mieux connaître les conceptions, attitudes, théories qu'ont les non-linguistes par rapport à des phénomènes langagiers. Il est donc un peu surprenant que la linguistique appliquée ait découvert relativement tard la « linguistique des non-linguistes » et le rôle de celle-ci pour le travail de tout « linguiste appliqué ». Si la linguistique appliquée veut contribuer à résoudre des problèmes de langue(s) et de communication, elle devrait savoir ce que les non-linguistes pensent de ces domaines parce qu'on ne peut influencer le comportement de personnes que si l'on trouve un accès plus ou moins direct à leur manière de penser.

Le fait de s'intéresser à la linguistique populaire ne présuppose pas qu'on parte d'une idée claire et fixe quant à la ligne de démarcation entre le « scientifique » et le « populaire » (ou bien entre « spécialiste » et « non-spécialiste », « expert » et « non-expert » etc.) ; de telles lignes de démarcation sont le résultat de constructions discursives et deviennent elles-mêmes objet potentiel d'analyses (critiques) du discours. Je suis toutefois convaincu qu'on peut trouver utile une distinction entre le « scientifique » et le « non-scientifique » tout en respectant le caractère problématique d'une telle organisation binaire. Dans ce contexte, nous plaiderons plutôt pour un modèle de « continuum » que pour une délimitation stricte des deux domaines en question.

Ce modèle de continuum tiendrait compte, d'une part, du « savoir » – les conceptions populaires ne sont que rarement totalement isolées du savoir scientifique (même s'il s'agit là très souvent d'un savoir scientifique déjà dépassé) et

il y aura toujours des zones de transition entre des approches scientifiques et populaires – et, d'autre part, du statut des personnes impliquées : nous n'avons ici certainement pas affaire à une opposition binaire entre « le chercheur par excellence » et « le non-spécialiste total », mais, comme Wilton / Stegu (2011) l'ont montré pour la linguistique, il y a des différences graduelles entre le « linguiste-théoricien », le « linguiste appliqué chercheur », l'expert tel que l'enseignant ou le traducteur et plusieurs typologies de personnes « profanes » qui disposent, elles aussi, de différents niveaux de formation linguistique.

4. Les politiques linguistiques

Dans notre contexte, nous nous intéressons surtout au type de politique linguistique que la terminologie allemande appelle « *Sprachenpolitik* », c'est-à-dire l'influence exercée par le « pouvoir » sur le rôle de plusieurs langues dans une communauté politique, dans une région etc. La situation classique est celle d'un Etat qui se considère comme plus ou moins monolingue, mais qui se voit confronté aux langues de différentes minorités, soit « autochtones », soit immigrées.

Peter Cichon, dans son chapitre introductif, mentionne le caractère douteux de ce mythe du « monolinguisme » qui règne toujours dans beaucoup de têtes comme « idéal » utopique depuis la destruction de la Tour de Babel, perçue surtout comme catastrophe et non pas comme enrichissement culturel. En Europe, nous sommes en train d'assister à un certain tournant paradigmatique puisque l'Union européenne est conçue a priori comme unité politique multilingue où, en théorie au moins, toutes les langues « nationales » des Etats-membres disposent du même statut et des mêmes droits.

Cependant, même des « non-spécialistes » sont conscients de l'écart qui existe entre l'égalité proclamée officiellement de toutes ces langues et leur statut réel. La plupart des langues des Etats membres, langues incontestées et prestigieuses dans leur contexte national, doivent se contenter plus ou moins d'un rôle de « langue minoritaire » au niveau plurinational que représente l'Union européenne.

La théorie de la politique linguistique distingue au moins deux niveaux : le niveau de la « politique linguistique » proprement dite et celui des « pratiques communicatives » (Spolsky 2004 : 5) qui distingue « language planning », « language beliefs » et « language practices ». Ces approches soulignent qu'il ne s'agit pas de domaines qui se recoupent totalement et dans tous les cas. Les politiques linguistiques ont, de par leur nature, un caractère normatif (p.ex. « L'Union européenne 'veut' que ses habitants maîtrisent au moins trois langues. »), et les linguistes, qui sont souvent impliqués dans ces politiques, se trouvent dans une situation conflictuelle quand ils doivent, en raison de leur tâche primaire qu'est la description, analyser l'échec potentiel de certaines politiques linguistiques. La linguistique appliquée, qui a certes également une mission normative, devra

pourtant montrer plus de courage pour analyser concrètement le fonctionnement (et aussi le non-fonctionnement) des politiques linguistiques plutôt que chanter exclusivement et sans distance critique les hymnes solennels consacrés aux valeurs du plurilinguisme.

Les rapports existant entre la politique linguistique d'un côté et les pratiques communicatives de l'autre devraient donc être étudiés de manière encore plus détaillée. Il semble que nous sommes face à un continuum relativement large entre les politiques linguistiques explicites d'un Etat (voire d'une unité supranationale telle que l'UE) et les pratiques linguistiques individuelles d'un locuteur (voir aussi les quatre plans décrits par Cichon dans ce volume). Entre ces extrêmes, nous trouvons les différentes politiques linguistiques des contextes éducatifs, professionnels, etc. qui ne sont souvent que de nature implicite, de même que les différentes pratiques communicatives des communautés discursives auxquelles le locuteur participe. Ces pratiques communicatives disposent également d'une force normative considérable et peuvent même être souvent plus fortes que certains règlements officiels d'une politique linguistique explicite.

5. Le rôle de la linguistique populaire pour les politiques linguistiques : conclusion et perspectives

Ce sont donc les différents facteurs influant a) sur les conceptions « théoriques » du multilinguisme et des politiques linguistiques et b) sur les pratiques communicatives concrètes des différents acteurs impliqués qui nous intéressent tout particulièrement. Quels sont les rapports mutuels qui existent entre les conceptions théoriques et politiques et les pratiques communicatives « réelles » ?

Nous sommes convaincu que l'intégration de la linguistique populaire nous aidera à mieux comprendre certains aspects des politiques linguistiques. A première vue, on pourrait penser que les politiques linguistiques sont conçues par des spécialistes pour des non-spécialistes (c'est-à-dire, pour les « locuteurs moyens »). Mais en y regardant de plus près, nous constatons que la situation est beaucoup plus complexe. Les « non-spécialistes » en tant que destinataires des politiques linguistiques n'ont pas tous le même degré de « non-spécialisation » – ils ont tous vécu des expériences différentes du mono- et du plurilinguisme, sur le plan pratique, d'une part, mais aussi très souvent dans des contextes plus ou moins théoriques, d'autre part. Du côté des « spécialistes », la situation est encore plus complexe : qui peut être qualifié d'expert en politiques linguistiques ? Un linguiste, un sociolinguiste, un juriste, quelqu'un qui réunit toutes ses qualifications ? De plus, il ne faut pas perdre de vue qu'un linguiste est également toujours citoyen – et qu'il est souvent difficile de distinguer un jugement d'expert d'un jugement de citoyen (plaider p.ex. pour l'égalité de droits pour toutes les langues – nationales, en particulier – de l'Union européenne, est-il un argument de « linguiste » ou

de « citoyen » ?) Si nous appliquons le terme de « politique linguistique » au contexte de l'entreprise également, les managers qui déterminent une « langue corporate » sont-ils en raison de leur fonction et de leur pouvoir automatiquement des experts en matière de langues ?

Même si notre approche de la linguistique populaire tient compte de l'impossibilité de dresser une ligne de démarcation nette entre une « linguistique scientifique » et une « linguistique non-scientifique », nous pensons pourtant que différents niveaux et différents types de « formation linguistique » et de biographie linguistique ont une grande influence sur toute forme de politique linguistique. Malgré le caractère relatif d'une différenciation entre « experts » et « non-experts », il semble que les politiques linguistiques sont assez souvent marquées par des conceptions de « non-experts » et par des approches « populaires » et que la linguistique appliquée a encore de grandes tâches devant elle, ceci tant au niveau de l'analyse et de la description des « belief systems » et des pratiques communicatives qu'au niveau prescriptif des recommandations concrètes.

Bibliographie

Achard-Bayle, G. / Paveau, M.-A. (éds). 2008. *Linguistique populaire ?*, Metz : CRESEF (= *Pratiques* Nr. 139-140).

Brumfit, C. 1997. « How Applied Linguistics is the same as any other science ». In : *International Journal of Applied Linguistics* 7(1), p. 86-94.

Fairclough, N. 1995. *Critical discourse analysis. The critical study of language*. London : Longman.

Spolsky, B. 2004. *Language policy*. Cambridge : Cambridge University Press.

Stegu, M. 2008. « Linguistique populaire, language awareness, linguistique appliquée : interrelations et transitions ». In : Achard-Bayle / Paveau 2008, p. 81-92.

Stegu, M. 2011a. « Linguistique appliquée : discipline ou groupement de disciplines indépendantes ? ». In : *Histoire – Épistémologie – Langage (HEL)* 33/1, p. 129-139.

Stegu, M. 2011b. « Postmodern (applied) linguistics ». In : *Semiotica* 183, 1/4, p. 343-357.

Sitographie

AFLA : <http://www.afla-asso.org>, consulté le 13 juin 2012.